

Département de Maine et Loire
Arrondissement de SAUMUR
COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 18 avril 2023

L'An deux mille vingt-trois, le dix-huit du mois d'avril à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois d'avril, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

Convocation du 12/04/2023

Nombre de Conseillers
en exercice : 19
Nombre de Conseillers
présents : 15

Présents : Mmes et MM. BOUCHER Yves, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, SCHAEFER Virginia, REIGNIER Maxime, MORICEAU Marie-Annick, LE SAGE Gwénaëlle, TESSIER Dominique, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DELAUNAY Sébastien, DUDÉ Guillaume, CANONNE Julien, GALLARD Corine, COUINEAU Cyrille

Excusée:

Mme LEVEQUE Béatrice représentée par M. TESSIER Dominique
M. LEJEUNE Jacques représenté par M. BOUCHER Yves
Mme BOUCHER Annick représentée par M. BERGER Ludovic
Mme JAMET Amélie représentée par M. CANONNE Julien

Secrétaire de séance : M. COUINEAU Cyrille

DCM2023-04-064 **Fauteuil équipé « SIRONA SINIUS version CS » pour cabinet dentaire –
décision modificative n°2**

Acte 7.1.3 : Finances locales – décisions modificatives

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un des deux fauteuils du cabinet dentaire avec son équipement technique est hors service. Le devis de la société HENRY SCHEIN s'élève à 32 816,77€ TTC.

Le Conseil Municipal,

Vu la nécessité de remplacer cet équipement essentiel à l'activité du cabinet dentaire,
Après en avoir délibéré :

Décide d'acquérir auprès de la société HENRY SCHEIN dont le siège social est basé à SAINT HERBLAIN (44811) « zone Atlantis – le sextant », un fauteuil de cabinet dentaire équipé « SIRONA SINIUS version CS (transthoracique avec fouet) » au prix de 27 347,31€ HT soit 32 816,77€ TTC.

Décide d'inscrire au budget le montant nécessaire pour couvrir ces dépenses et autorise la décision modificative suivante :

Section	Sens	article	Modification des crédits
Investissement	dépense	2188 (autres immobilisations corporelles)	- 32 817,00 €
“	dépense	2188, opération n°72 (cabinet dentaire)	+ 32 817,00 €

Donne tous pouvoirs au Maire, aux Adjoints et au Conseiller Délégué pour réaliser toutes opérations et signer toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire,
Cyrille COUINEAU



Pour extrait conforme.
Le Maire,
Yves BOUCHER

